



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Décembre 2022 : hausse saisonnière du taux de chômage

Le canton de Vaud a vu son taux de chômage augmenter de 0,2 point et passer à 3,3 % à la fin du mois de décembre 2022. Cette progression mensuelle est principalement liée à des facteurs saisonniers et concerne surtout les métiers de la construction. En comparaison avec décembre 2021, le taux de chômage est passé de 3,7 % à 3,3 %, soit une baisse de 0,4 point.

Le nombre de chômeurs et chômeuses ⁽¹⁾ dans le canton de Vaud enregistre une hausse saisonnière et se fixe à 13'659 en décembre 2022, soit 695 personnes de plus qu'à la fin du mois de novembre 2022 (+5,4 %). L'effectif des demandeurs et demandeuses d'emploi ⁽²⁾ suit la même tendance pour un total de 22'571 (+521, soit +2,4 %). Le canton de Vaud recense 1562 chômeurs et chômeuses de moins qu'en décembre 2021 (-10,3 %) où le taux de chômage s'élevait à 3,7 %.

Au cours du mois de décembre 2022, les ORP vaudois ont inscrit 3315 nouvelles personnes et annulé 2800 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les entreprises auprès des ORP vaudois s'est élevé à 4954, en baisse de 10,9 % par rapport à novembre 2022 et en hausse de 8,9 % par rapport à décembre 2021.

L'augmentation du taux de chômage est principalement due au ralentissement saisonnier des activités de la construction : les « métiers qualifiés du bâtiment, sauf électriciens » totalisent 341 personnes supplémentaires au chômage en un mois.

Sur le plan régional, huit districts sur dix voient leur taux de chômage progresser ce mois. Avec 0,4 point de plus, le district d'Aigle affiche la plus forte hausse (3,6 %). Les districts du Gros-de-Vaud (2,0 %) et de Lavaux-Oron (2,4 %) conservent quant à eux des taux identiques à ceux du mois dernier.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2164, en hausse de 6 personnes en un mois (+0,3 %) et en baisse de 36 personnes en un an (-1,6 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,4 point et atteindrait 2,9%. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les personnes au chômage en fin de droits : il rassemble 88 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs et chômeuses en Suisse.

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 09 janvier 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Françoise Favre, directrice générale, Direction générale de l'emploi et du marché du travail, [francoise.favre\(at\)vd.ch](mailto:francoise.favre(at)vd.ch)